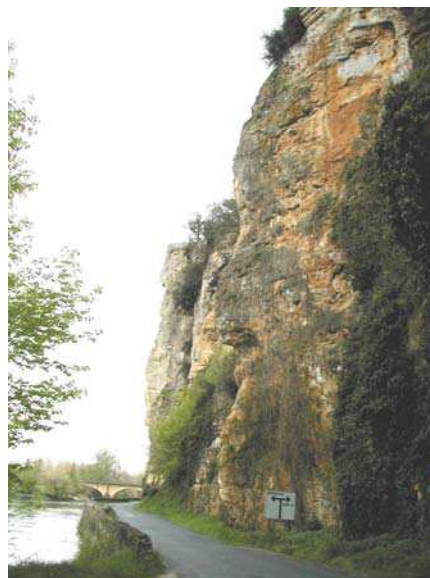


Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique

Code NATURA 2000 : 8210	Code CORINE Biotopes : 62.1
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire	Typologie: Végétation des falaises continentales calcaires
Superficie : ponctuel	Représentativité : ponctuel



Falaise de Vitrac

Description générale

Les végétations chasmophytiques des falaises calcaires sont des communautés pionnières colonisant les sols superficiels (lithosols) riches en matière organique, développés dans les anfractuosités de la roche. Cet habitat ne prend pas en compte les communautés développées sur des **replats** et constituant des lambeaux de pelouses.

La large répartition de cet habitat en France, sa grande amplitude altitudinale et ses expositions variées entraînent une grande diversité de situation écologiques et de communautés végétales.

Sur le site, ce type de végétation est très vraisemblablement à rattacher à l'habitat élémentaires des "Falaises calcaires planitiales et collinéennes" (UE 8210-9).

En situation naturelle, il s'agit d'une végétation vivace herbacée, assez clairsemée se développant dans des anfractuosités des parois calcaires verticales ou subverticales. La végétation y est toujours pauvre en espèces, dominées par des fougères.

Ce type de formation peut également se développer sur substrat artificiel, dans les anfractuosités des murs. Le cortège y est généralement plus riche que dans les conditions naturelles, en raison de l'eutrophisation.

Répartition géographique

Il s'agit d'une formation assez répandue à l'échelle nationale, notamment dans la moitié nord. Elle est cependant peu connue dans la moitié sud de la France.

Espèces caractéristiques

Espèces habituellement rencontrées dans cet habitat susceptibles d'être présentes sur le site :

Capillaire des murailles (*Asplenium trichomanes*), Rue-de-Muraille (*Asplenium ruta-muraria*), Campanule à feuille rondes (*Campanula rotundifolia*), Chélidoine (*Chelidonia majus*), Pâturin des bois (*Poa nemoralis*), Séséli libanotis (*Seseli libanotis*), Sésélière bleue (*Sesleria caerulea*)

Intérêt patrimonial

Ce type de végétation, relativement pauvre en espèces possède une valeur patrimoniale limitée. Cependant, il contribue à la biodiversité fonctionnelle, participant aux écosystèmes quotidiens de l'Homme.

En position naturelle, elle constitue un espace protégé, aux composantes stationnelles variées, favorables pour de nombreuses espèces végétales et possède un intérêt paysager certain.

Evolution naturelle

Du fait des fortes contraintes s'exerçant sur ces milieux, la végétation qui colonise les falaises est relativement stable et présente un caractère permanent.

Menaces habituellement constatées

En situation naturelle, la végétation chasmophytique, du fait de sa localisation sur des parois verticales, est généralement peu menacée.

Elle peut cependant être dégradée du fait du piétinement et du nettoyage des couloirs d'escalade.

Les travaux de sécurisation des falaises surplombant les voies de circulation ou d'exploitation de la roche peuvent également contribuer à la disparition de ces formations.

En situation artificielle, la réfection des murs par rejointoiement ou enduit et l'emploi d'herbicide dans l'entretien des murs peuvent contribuer à sa disparition.

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Bien qu'il n'est pas été observé sur le site, cet habitat est très probablement présent du fait de l'abondance de falaise calcaires verticales. Les formations chasmophytiques des "Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne" appartiennent à l'ordre des *Potentilletalia caulescentis*, mais l'alliance, par manque de données, n'a pu être identifiée. Il s'agit, cependant, très probablement de formations du *Potentillion caulescentis*, assez commune dans le département.

La végétation est probablement constituée de fougères telles la Capillaire des murs (*Asplenium trichomanes*) ou la Rue-de-muraille (*Asplenium ruta-muraria*), ainsi que de quelques plantes à fleurs comme la Campanule à feuille rondes (*Campanula rotundifolia*), la Chélidoine (*Chelidonia majus*) ou le Séséli libanotis (*Seseli libanotis*), toutes ces plantes étant connues dans le département.

Localisation

Cet habitat n'a pas été observé lors des prospections, cependant, il est susceptible de se développer dans tous les secteurs de falaise ou d'affleurement rocheux verticaux, exceptionnellement situés dans une partie de la moitié est du site, notamment dans les secteurs de Vitrac, Montfort, La-Roque-Gageac, Domme et Beynac-et-Cazenac.

Etat de conservation

Etant donné que cet habitat n'a pas été directement observé, son état de conservation n'a pas pu être évalué. Cependant, s'agissant une formation stable et difficile d'accès, elle est probablement dans un bon état de conservation, la principale cause de dégradation étant la pratique de l'escalade.

Etat à privilégier

Sont à privilégier les formes les moins eutrophisées, à recouvrement faible, dominés par des fougères.

Mesures de gestion conservatoires

En situation naturelle, cette végétation étant relativement stable, elle ne nécessite aucune gestion.

Il peut cependant s'avérer nécessaire de limiter, déplacer ou canaliser les activités de varappe le long de couloirs délimités en fonction de la végétation en place.

En situation artificielle, il convient de limiter le rejointoiement des murs s'ils ne sont pas nécessaires, ainsi que le traitement de la végétation aux herbicides, les fougères n'ayant, à la différence du Lierre et des arbustes, aucun effet négatif sur ces constructions.